

OUVRIERS DES ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT (H/F)

Site Emploi Territorial Opération n° 085240101328220 et 085240101330507

Temps complet — 35h — Emploi permanent catégorie C — 2 postes à pourvoir dès le **1^{er} avril 2024**

Située sur le littoral vendéen, entre mer, marais et forêt, Saint-Jean-de-Monts est une ville balnéaire majeure de la côte Atlantique de 8 900 habitants (station classée de tourisme 40-80 000 hab.) qui offre un cadre de vie agréable et une destination touristique d'exception grâce à son patrimoine naturel, ses multiples infrastructures sportives et culturelles ainsi que ses événements d'envergure. Sa population atteint environ 100 000 habitants l'été.



«Ville fleurie - 4 fleurs», «Ville prudente», «Terre saine», «Handiplage», «Terre de Jeux 2024», «Ville sportive - 4 flammes», «Employeur partenaire des sapeurs-pompiers» : la Commune cherche l'excellence, tant dans ses actions pour les administrés que pour les conditions de travail des agents.

Animés par des valeurs de bien vivre ensemble, de travail collaboratif et de proximité, les services de la Ville (200 agents) travaillent aux côtés des élus afin d'agir pour le développement durable et responsable de Saint-Jean-de-Monts.

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser par courriel **avant le 10 mars 2024** à rh@mairie-saintjeandemonts.fr ou à l'adresse ci-après :

Madame le Maire - Hôtel de Ville - 18 rue de la plage
CS 40706 - 85167 Saint-Jean-de-Monts

MISSIONS ET PROFIL

Composée de 25 agents permanents, les équipes du secteur espaces œuvrent dans le respect d'une démarche environnementale menée depuis plus de 10 ans. Leur travail a notamment été récompensé par le jury Villes et villages fleuris par l'obtention du label 4 fleurs, et s'est vu décerner la Fleur d'Or en 2014. Que ce soit dans la gestion de sa forêt, de ses espaces boisés et arbustifs, ses surfaces engazonnées ou son fleurissement, il prend en compte tous les aspects environnementaux et de biodiversité, dans l'entretien ou la création de ses espaces. La production de fleurs, de plantes vertes, d'arbustes ou de plantes à massifs vient, avec la fleuristerie, s'associer à la décoration événementielle des massifs ou des manifestations diverses (salons, expositions, vernissages, célébrations ...).

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du service espaces verts et environnement, et la responsabilité directe de son adjoint, vos missions principales sont les suivantes : travaux d'entretien courant et de création en espaces verts, conduite d'engins, utilisation et maintenance courante de l'outillage, encadrement d'une équipe.

Vos missions principales seront les suivantes :

- travaux d'entretien courant et de création en espaces verts : taille, désherbage, élagage et abatage des arbres
- savoir utiliser l'outillage et en assurer la maintenance
- conduite d'engins pour tous les travaux de manutention, de préparation du terrain, de tranchées et de chargement des matériaux
- connaissances des règles de sécurité pour l'utilisation du matériel
- notions de mécanique et entretien courant des matériels
- notions de connaissances du végétal et de l'agronomie
- notions de petits travaux de maçonnerie et de structure bois (platelage, pergola, clôtures...)
- Encadrement d'une équipe (pour 1 des deux postes)



- faire preuve d'autonomie, soin, rigueur
- savoir se rendre disponible
- être réactif
- savoir analyser et rendre compte
- aptitude au travail d'équipe

CONDITIONS

- Recrutement en catégorie C
- Permis B (C et CE pour 1 des deux postes)
- Habilitations électriques / CACES / AIPR et autres en lien avec le poste
- Temps complet 37h40 avec ARTT— à organiser en fonction de l'amplitude du service du lundi au samedi
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prévoyance 100% employeur, politique active de formation
- CNAS, FDAS, Amicale du personnel